



Compte-Rendu du Conseil d'Administration du lundi 11 octobre 2021 en présentiel

Présents : MM. Thomas CORVASCE - Marc CHAVEY - Patrick LHUILLIER - Christian BOLMONT – Pascal MENETRIER - Mme Nelly GUINDOT - Thierry MOCQUET - Ange PIGUET - Mme Corinne ROBINOT – MM. Denis ROYER - Yves SCHMIT - Ghislain de TRICORNOT – Thierry CHRETIEN et Mme Charlette CHANDOSNÉ.

Excusés : M. Hervé LAVENARDE

Le Président ouvre la séance à 19 h 30.

1) Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 08 avril 2021

Vote Contre : 0

Abstention : 0

2) Réorganisation

Catherine Broyez se présente et présente le projet mené.
T. CORVASCE explique que cette démarche est constructive.

Elle présente les constats :

- **Inquiétude** de l'équipe sur l'avenir de la Fédération
- Un cadre **légal** RH à sécuriser (heures supp)
- Nécessité de **refaire équipe** après les départs : ambiance, coordination
- **Charge de travail** :
 - plus une question de **disponibilité** que de compétences : transferts en cours, tutorat
 - **concentration** non modifiable sur une période : mars avril... septembre
 - l'équipe accepte la réaffectation des tâches malgré la charge supplémentaire (point de vigilance)
 - des pistes partagées pour **sous-traitance** ou partage avec les bénévoles
 - **peu de marges de manœuvre**/ obligations statutaires, tâches supprimées peu chronophages (concernent les 20% de tâches 2aires)
- Une question de **curseur** : jusqu'où alléger sans dégrader la qualité du service fourni et dans le respect des missions de la Fédération ? Une décision politique

Ensuite elle avance les enjeux :

- Garantie sur les missions statutaires dans un environnement incertain
- Visibilité et reconnaissance de l'expertise
- Optimisation de la nouvelle organisation
 - Cohésion interne (équipe « orpheline », déstabilisée)
 - Management et direction
- Efficacité : Implication impérative des administrateurs et des bénévoles
- Diversification des financements, ouvertures nouvelles ?

Puis elle détaille les recommandations :

- Déconstruire des représentations fausses (coûts, service/assistanat...)

- Travail précis et détaillé sur la répartition des tâches après les 2 départs en retraite – plan de réorganisation qui suit
- Refaire équipe et réorganiser le management
- Redéfinir le cadre :
 - Procédures internes et utilisation des outils partagés
 - Communication interne
 - Outils : le commun vraiment commun, systématisation de l'outil numérique et harmonisation des pratiques
- Communication externe : mieux valoriser l'expertise
- Impliquer, encadrer et valoriser les administrateurs et les bénévoles en appui
- Officialiser la nouvelle organisation et valoriser élus et salariés dans leurs nouveaux rôles – réunion de CA d'aujourd'hui

Mme BROYEZ propose de faire un jeu de rôle afin de :

- Lister les situations où la Fédération fait de la surqualité
- La qualité que l'on ne veut surtout pas dégrader
- Définir l'urgence, l'assistanat et y répondre... ou pas

La question de la SURQUALITE est posée : assistance et qualification de l'aide « je te la ferai ta déclaration » ; appels destinés à l'OFB le Week-End ; « te déplace pas – je m'en occupe ».

Assistanat : très demandé par une certaine proportion de nos chasseurs.

Ce que les administrateurs veulent garder : Prestation de qualité de l'accueil , Garder l'écoute (à gérer dans le temps par rapport au contenu) et le conseil.

Notion aussi de ne pas perdre des chasseurs et donc parfois d'en faire trop/plus que prévu.

Mme BROYEZ présente ensuite les pistes pour alléger la charge de travail.

- **Pilotage** : coordonner et réguler, refaire équipe, apaiser, sécuriser, prévenir les risques.
- Respecter le **cadre légal RH**
- **Evolutions équipe** : coordination et suivi de l'ensemble de l'équipe par CC
- **Limiter** : nuisibles (ou arrêter), formations hors permis (chiens, corvidés, cerf – 1 fois tous les 3 ans), animations scolaires (2 à 3 fois par an), posts Facebook, projets fédéraux (à décider par le CA)
- **Simplifier** : utilisation du Commun, revoir certaines tâches (ex : processus Courriers de direction, documents remis aux stagiaires formation...)
- **Sous-traitance** du Chasseur Haut-Marnais (journaliste interviewe les techniciens), entretien du terrain permis, expos (marché du terroir sous-traité et trophées)
- **Horaires** : ouverture 9h-17h ?, fermeture hebdomadaire ½ journée (pour réunion d'équipe 1 fois par mois, et travail administratif) – mercredi ?
- **Outils** : logiciel gestion des stocks pour saisie directe (openflex?), appli FNC pour gestion des dégâts (saisie directe par les estimateurs)
- **Formation** interne à développer
- **Processus** à préciser : voir recos sur les 4 processus-clés travaillés + autres processus, ex validation des achats, formation hors permis de chasser, revue/communication externe
- **Communication externe** : mieux valoriser les réalisations, expertises : appui prestataire ?

Concrètement voici quelques pistes :

- **Pilotage**
 - Reposer le rôle de la directrice : management (coordination, suivi et contrôle, médiation), communication interne et externe, représentations
 - Reposer les règles (responsabilités et autonomie, rendre compte, recours directrice...)
 - Outils : tableau global de suivi de l'activité. Réunion de toute l'équipe pour coordination et partage des enjeux/infos.



- **Direction**
 - déchargée de tâches de gestion courante (comptable, accueil, suivi projets fédéraux, dossiers juridiques) pour se concentrer sur son cœur de fonction
 - cadrer les délégations et les champs de responsabilité
 - déléguer n'implique pas absence de contrôle
- **Circulation de l'information**
 - Voir tableau et cf réunion de service
- Réaffectation des **UG** : fait
- Rendre tous les techniciens autonomes sur le **secrétariat technique**
 - outils bureautiques (word, ppt, utilisation du commun). Formation ou coaching par CM au départ
 - comptes-rendus pour toute réunion (trame type, simple)
- **Transfert de compétences** :
 - Montée en compétences/coaching de l'équipe sur relationnel institutionnels et **partenariats**. Avec CC : enjeux, posture, messages – en doublon avec CC au départ
 - Relais des **administrateurs** et bénévoles pour les formations permis de chasser, pour le service adhérents et non adhérents : liens avec le terrain, Contacts, soutien aux associations spécialisées (après duo tech/adm),
- Reposer les **règles** de l'organisation interne et des responsabilités (accueil, téléphone, appui aux techniciens, guichet unique et encaissements)
- **Procédures** à revoir : saisie de déclaration de dégâts, plan de chasse (GL), encaissement des règlements, validation des achats, + circulation de l'information (voir tableau)+ processus qui seront revus en réunion d'équipe
- **Officialiser** la nouvelle organisation après validation du CA
- Définir précisément les limites des **responsabilités** de chacun, y compris les bénévoles et administrateurs
- Assurer un **transfert** progressif et encadré des nouvelles activités et compétences – y compris numériques
- Réorganiser le **commun** et le faire ensemble
- Anticiper les périodes sensibles sur les **plannings** et prévoir des plans B
- Prévoir des temps de **convivialité** avec toute l'équipe
- Mettre en place un **suivi** de la réorganisation :
 - Point à l'ordre du jour de chaque réunion d'équipe
 - Faire un point d'étape à 3 mois, 6 mois et réajustements si besoin (temps, charge de travail, compétences, suivi...)

T CORVASCE remercie Mme BROYEZ pour la qualité de son travail. Il explique aussi que la voilure doit être baissée car les adhérents diminuent et on doit s'adapter.

L'objectif est de maintenir la Fédération et d'anticiper la perte des adhérents et des revenus.

Vote de cette réorganisation : Contre : 0 Abstention : 0

Il ne faut pas se priver des contacts et des liens à nos adhérents mais plutôt limiter des quantités de travail liées aux missions notamment administrative de Plan de Chasse.

En dehors des cas conflictuels de sécurité, il ne doit plus y avoir de « contrôle » cadastre.

Vote Contre : 0 Abstention : 0

Ne pas arrêter les formations, les contacts et le service.

Besoin de mobiliser tout le réseau et les administrateurs pour prendre la main sur les dossiers.

Passer la main, comme sur les manifestations.

AG dématérialisée et 3 réunions pré-AG sans le personnel.

Vote Contre : 0 Abstention : 0

Dans le cadre du SDGC, on simplifiera les règles d'attribution d'approche pour les Sangliers et pour les chevreuils mais on garde le seuil de 10 Ha de bois/50 Ha de plaine.

Pour les cerfs, on continue la même logique.

Manifestation d'Auberive : aux administrateurs et aux bénévoles. Faire un groupe administrateurs avec 1 chef de file. Attention fin Avril : élection cette année.

Bureau tous les 3 – 6 – 9 mois pour fonctionnement réorganisation.

3) Plan de Chasse et Dégâts

Points sur les surfaces déclarées détruites qui sont en augmentation sur les 3ers mois de la campagne comparé à 20/21. Cela n'augure rien de bon en terme de cout des dégâts pour 21/22.

Il y a encore beaucoup de sangliers sur le terrain et les chasseurs doivent encore mettre la pression.

Le CA fait examine les points noirs selon les critères SDGC. Certains sont effectivement des territoires où il y a beaucoup d'animaux, de dégâts et où la pression n'est pas suffisante, d'autres ressortent parce qu'ils ont mis la pression donc il faut être vigilant sur les chiffres

Un tour d'horizon d'autres territoires par UG est également fait car il y a d'autres territoires à surveiller.

T. CORVASCE demande aux administrateurs d'aller sur le terrain avec les techniciens avant les CLC. Charlette CHANDOSNE doit passer le message aux techniciens de prévenir les administrateurs quand ils vont sur le terrain.

4) Schéma Départemental de Gestion Cynégétique

Organisation :

Réunions en interne avec adm et personnels (nov/dec)

- Agrainage
- PdC cervidés
- Sangliers / points noirs
- Sécurité / Autres utilisateurs
- Aménagement / petite faune sédentaire et migratrice

Réunions partenaires, assos spécialisées (janv-mars)

Définition des axes de travail (avril – juin)

Discussions et validation AG extra ordinaire aout 2022

- Thèmes / projets

T CORVASCE propose des réunions avec les partenaires par « intérêts » et non thème ; c'est-à-dire : forestiers, agricoles, non chasseurs &PN en y associant toujours l'administration, l'OFB et les associations spécialisées.

Il est demandé de faire groupe de travail aussi sur les UG.

5) Géochasse/ChasseInfo

- Géochasse

Application pour les détenteurs de droit de chasse déjà mise en place avec la possibilité de saisir les bracelets par le flashcode.



Nouveautés : Saisie des jours chassés en battue par sous massifs par commune

- ChasseInfo
Application pour les non chasseurs qui verront les zones déclarées chassées (sur Internet ou Smartphone)

Il faudra transmettre les infos de ChasseInfo aux Offices du Tourisme, Maires... quand l'application sera bien renseignée.

Faire des rappels aux chasseurs.

6) Dossier en cours

- Vigifaune
Application pour la saisie des observations « faune »
Recueil de données « sans temps fédération » et en tout temps et tout lieu
 - ✓ vivant ou mort
 - ✓ Travail sur les ESOD et ajouts d'un module « nuisibles » pour les dégât
- Ecocontribution
Charlette CHANDOSNE fait un point sur tous les dossiers et les justificatifs réalisés.

7) Questions diverses

- Bien-Allé Lingon : 600€ pour subventionner concert caritatif de trompes de chasse du samedi 9 octobre à l'église de Vaux sous Aubigny en soutien à Gabin.

- Parc National : T. CORVASCE présente la situation. Effectivement le Directeur fait de son côté l'arrêté de non agrainage sans concertation. A 6 mois du SDGC, ce n'est pas habile politiquement.

- Manifestation du 18 septembre : T. CORVASCE explique pourquoi elle n'a pas eu lieu à Chaumont.

- Manifestation du 05 mars 2022 : oui pour renforcer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h55.

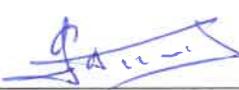
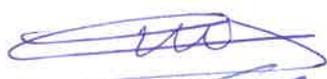
Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres,

Conseil d'administration
Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne
Du 11/10/2021

Liste de présence

NOM/PRENOM	SIGNATURE	POUVOIR
CORVASCE Thomas		
LHUILIER Patrick		
CHAVEY Marc		
LAVENARDE Hervé	Excuse	
BOLMONT Christian		
MENETRIER Pascal		
CHRETIEN Thierry		
De TRICORNOT Ghislain		
GUINDOT Nelly		
MOCQUET Thierry		
PIGUET Ange		
ROBINOT Corinne		
ROYER Denis		
SCHMIT Yves		

Compte-Rendu du Conseil d'Administration du jeudi 25 novembre 2021 en présentiel

Présents : MM. Thomas CORVASCE - Marc CHAVEY - Patrick LHUILLIER - Christian BOLMONT – Pascal MENETRIER - Mme Nelly GUINDOT - Mme Corinne ROBINOT – MM. Denis ROYER - Yves SCHMIT – Thierry CHRETIEN et Mme Charlette CHANDOSNÉ.

En visio : MM. Thierry MOCQUET - Ange PIGUET – NOWAK Clément

Excusés : MM. Hervé LAVENARDE - Ghislain de TRICORNOT

Le Président ouvre la séance à 19 h 15.

1) Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 11 octobre 2021

Vote Contre : 0

Abstention : 0

2) Approbation des comptes

Monsieur NOWAK du Cabinet In Extenso présente le bilan des comptes clos au 30/06/21 :

Intitulés des comptes	réel	Total 2020/2021		réel général	"Service général" 2020/2021		réel DG	"Dépôts" 2020/2021	
	2019/2020	Budget	Réel	2019/2020	Budget	Réel	2019/2020	Budget	Réel
total comptes 60	1 415 037	1 175 000	1 257 222	56 283	61 900	64 536	1 358 754	1 113 100	1 186 774
total comptes 61	89 251	98 150	92 757	56 197	63 500	56 449	33 054	34 650	36 308
total comptes 62	356 087	397 200	330 783	120 575	177 185	115 296	235 512	220 015	215 487
total comptes 63	41 824	51 473	47 944	26 806	33 585	36 730	15 018	17 888	11 214
total comptes 64	609 602	657 795	627 085	361 113	405 961	418 678	248 489	251 834	208 407
total comptes 65	126 910	188 000	181 306	33 179	72 800	91 955	93 731	115 200	89 351
total comptes 66	0	0	0	0	0	0	0	0	0
total comptes 67	0	0	0	0	0	0	0	0	0
total comptes 68	88 408	77 549	158 157	73 261	65 271	144 724	15 147	12 278	13 433
total comptes 69	6 340	4 560	4 977	3 988	1 920	4 879	2 352	2 640	98
TOTAL DES COMPTES DE	2 733 460	2 649 727	2 700 231	731 402	882 122	933 247	2 002 058	1 767 605	1 761 072
total comptes 70	1 287 511	2 126 214	2 216 654	88 760	52 525	64 772	1 198 752	2 073 689	2 151 882
total comptes 74	72 809	236 207	430 256	176 828	177 509	339 801	93 718	58 698	90 455
total comptes 75	663 333	635 860	682 374	663 222	635 860	682 374	111	0	0
total comptes 76	22 789	19 000	21 029	11 944	8 000	8 689	10 845	11 000	12 340
total comptes 77	0	0	1 100	0	0	1 100	0	0	0
total comptes 78	11 494	0	0	11 494	0	0	0	0	0
total comptes 79	1 143	10 950	19 414	-857	10 950	19 414	2 000	0	0
TOTAL DES COMPTES DE	2 059 080	3 028 231	3 370 827	951 392	884 844	1 116 150	1 305 425	2 143 387	2 254 677

Il y a eu quelques complications cette année avec les nouveautés de comptes analytiques et des dossiers écocontribution. Ces comptes doivent être validés par la Commissaire aux comptes et seront donc revalidés au CA de février avec les vérifications de la Commissaire aux comptes.

Quelques précisions sont apportées.

Nous avons sur ce bilan, la réalisation de projets écocontribution. Ces projets (ICA, Etude sanglier ...) impacte le budget avec des dépenses mais aussi avec des recettes.

L'obtention de financement par l'écocontribution permet de faire financer des charges de fonctionnement sur ces projets et donc d'alléger le compte analytique service général et par effet de vases communicant réduit quelques charges du compte dégâts.

Vote Contre : 0

Abstention : 0

3) Sangliers

T CORVASCE rappelle que le prélèvement en routine entre 7 000 et 10 000 sangliers annuellement est celui à prôner pour un équilibre financier acceptable.

Les barèmes de denrées ne sont pas encore validés mais la hausse des prix ne fera pas diminuer la pression financière. De plus C CHANDOSNE alerte sur les dossiers dégâts entraînés après le 1^{er} juillet 2021. La projection des dégâts 21/22 est catastrophique.

Question : par rapport aux attributions au fil de l'eau : les bracelets attribués au fil de l'eau ne seront pas comptabilisés pour la contribution dégâts 2023/2024.

Donc pas de contributions dégâts sur les attributions depuis le 15 août 2021. Calcul uniquement sur la 1^{ère} attribution.

Sinon distorsion et en cas d'attaque devant le tribunal, on perd.

Pour les CLC sangliers, elles auront lieu en présentiel avec le respect des mesures de prévention COVID.

La visite de terrain de certains lots amène à des remarques sur la densité de sangliers encore présents et donc la nécessité d'avoir des réattributions forcées si nécessaire.

4) Parc National

Problème de point de vue sur la façon de faire.

T CORVASCE explique le contexte actuel avec le directeur du Parc National Monsieur Puydarrieux.

En fait, il y a 1 arrêté encadrant l'agrainage jusqu'au 30 novembre et Quid après le 30 novembre ? Le Directeur n'est pas franc sur ce dossier, sa volonté étant d'interdire l'agrainage, notamment hivernal.

Soit la charte s'applique, donc le schéma, soit l'arrêté prévaut et donc pas d'agrainage à compter du 1^{er} décembre. T CORVASCE va provoquer une réunion pour clarifier la situation.

5) Schéma Départemental de Gestion Cynégétique

Attention à avoir des actions applicables pour nos chasseurs et audibles par les partenaires.

Idée de T. CORVASCE sur l'équilibre agro-sylvo-cynégétique : imposer que soit indiqué la rentabilité du fonds, avoir une relation contractuelle claire entre le propriétaire et le locataire chasseur.

Ça coûte cher car il y a du gibier : avoir des cahiers des charges clairs ! c'est possible pour chaque propriétaire.

6) Commission Sécurité

- ✓ SMS sécurité, ok pour refaire
- ✓ Panneaux sécurité, ok proposer aux chasseurs des formats du A3 jusqu'au A0 en forex ou en feuille.
- ✓ Question sur les ACCA : sanction suite aux problèmes avec les règlements intérieurs, OK pour la méthode de la Commission



Ecrire à tout le monde que l'on a un outil d'expertise pour ré-expertiser l'ensemble des postes par rapports à la dangerosité des routes.

- Formation Sécurité FDC
Infos traqueurs à ajouter ou à spécifier.
Intervention d'armurier sur les problèmes que posent le tir de distance.

Thomas CORVASCE est assez volontaire pour imposer aux détenteurs la déclaration des jours de chasse via Géochasse.

7) Questions diverses

- Marc CHAVEY : il évoque le souhait sur une dizaine de société de faire 1 programme « faisan ». La question est combien la Fédération peut mettre ?

T. CORVASCE : pas de soucis mais il ne faut pas que cela soit trop restrictif pour que les chasseurs gardent l'envie.

Prise en charge FDC : à voir selon le volume global pour l'intégrer dans le budget prévisionnel.

- Thomas CORVASCE pour les élections de 2022 veut continuer mais il veut avoir un projet d'avenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres,

Compte-Rendu du Conseil d'Administration du lundi 21 février 2022 en présentiel

Présents : MM. Thomas CORVASCE - Patrick LHUILLIER - Christian BOLMONT – Pascal MENETRIER - Mme Nelly GUINDOT - Mme Corinne ROBINOT – MM. Denis ROYER - Yves SCHMIT – Thierry CHRETIEN – Thierry MOCQUET – Hervé LAVENARDE – Ange PIGUET et Mme Charlette CHANDOSNÉ.

Excusés : M. Marc CHAVET

Démissionnaire : M. Ghislain DE TRICORNOT

Le Président ouvre la séance à 18 h 30.

Thomas CORVASCE explique le départ de Ghislain qui a envoyé sa lettre de démission.

1) Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 novembre 2021

Vote Contre : 0

Abstention : 0

2) Compte Clos au 30 juin 2021

Suite au contrôle de la Commissaire aux comptes, il y a eu une modification mineure.

Intitulés des comptes	réel	Total 2020/2021		réel général	"Service général" 2020/2021		réel DG	"Dépôts" 2020/2021	
	2019/2020	Budget	Réel	2019/2020	Budget	Réel	2019/2020	Budget	Réel
ACHATS									
sous-total 601	1 163 580	960 000	1 010 672	0	0	0	1 163 580	960 000	1 010 672
sous-total 606	118 999	120 200	127 257	33 528	38 600	44 207	85 471	81 600	83 050
sous-total 607	132 459	94 800	119 293	22 756	23 300	26 137	109 703	71 500	93 156
total comptes 60	1 415 037	1 175 000	1 257 222	56 283	61 900	70 344	1 358 754	1 113 100	1 186 878
SERVICES EXTERIEURS									
sous-total 611	0	0	0	0	0	0	0	0	0
sous-total 613	30 651	38 500	27 737	21 060	28 500	19 131	9 591	10 000	8 606
sous-total 615	39 599	39 000	44 104	21 946	20 000	21 932	17 653	19 000	22 172
sous-total 616	19 001	17 500	17 498	13 191	12 000	11 978	5 810	5 500	5 520
sous-total 618	0	3 150	3 418	0	3 000	3 408	0	1 500	10
total comptes 61	89 251	98 150	92 757	56 197	63 500	56 449	33 054	34 650	36 308
AUTRES SERVICES EXTERIEURS									
sous-total 622	231 582	228 300	185 946	25 980	31 650	20 471	205 602	196 650	165 475
sous-total 623	38 044	61 000	34 078	30 994	58 000	26 602	7 051	3 000	7 476
sous-total 625	33 373	52 600	28 542	27 560	45 075	23 217	5 814	7 525	5 325
sous-total 626	37 147	37 000	41 796	24 956	29 500	30 305	12 191	7 500	11 491
sous-total 627	3 217	4 300	3 284	2 942	4 000	3 094	275	300	190
sous-total 628	12 723	14 000	18 137	8 143	8 960	11 608	4 580	5 040	6 529
total comptes 62	356 087	397 200	311 783	120 575	177 185	115 297	235 512	220 015	196 486
IMPOTS, TAXES ET VERSTES ASSIMILES									
sous-total 631	27 165	28 816	31 200	16 842	17 784	24 765	10 322	11 032	6 435
sous-total 633	5 210	8 857	5 381	3 396	5 501	3 859	1 815	3 356	1 522
sous-total 635	9 449	13 800	11 363	6 568	10 300	8 106	2 881	3 500	3 257
total comptes 63	41 824	51 473	47 944	26 806	33 585	36 730	15 018	17 888	11 214
CHARGES DE PERSONNEL									
sous-total 641	433 899	422 347	440 553	271 015	260 915	295 105	162 884	161 432	145 448
sous-total 645	175 703	235 448	186 532	90 098	145 046	123 573	85 605	90 402	62 959
total comptes 64	609 602	657 795	627 085	361 113	405 961	418 678	248 489	251 834	208 407
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE									
sous-total 657	120 485	159 500	109 789	26 729	44 500	20 438	93 756	115 000	89 351
sous-total 658	6 426	28 500	71 416	6 451	28 300	71 416	-25	200	0
total comptes 65	126 910	188 000	181 205	33 179	72 800	91 854	93 731	115 200	89 351
CHARGES FINANCIERES									
sous-total 661	0	0	0	0	0	0	0	0	0
sous-total 668	0	0	0	0	0	0	0	0	0
total comptes 66	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
sous-total 675	0	0	0	0	0	0	0	0	0
sous-total 678	0	0	0	0	0	0	0	0	0
total comptes 67	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DOTATIONS AMORTIS. ET PROVISIONS									
sous-total 681	88 408	72 343	95 544	73 261	60 065	80 300	15 147	12 278	15 244
sous-total 687	0	5 206	67 436	0	5 206	67 436	0	0	0
total comptes 68	88 408	77 549	162 980	73 261	65 271	147 736	15 147	12 278	15 244
IMPOT SUR LES BENEFICES									
Impôt sur les bénéfices	6 340	4 560	4 977	3 988	1 920	4 879	2 352	2 640	98
total comptes 69	6 340	4 560	4 977	3 988	1 920	4 879	2 352	2 640	98
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	2 733 460	2 649 727	2 685 952	731 402	882 122	941 966	2 002 058	1 767 605	1 743 986

Intitulés des comptes	réel	Total 2020/2021		réel général	"Service général" 2020/2021		réel DG	"Dégâts" 2020/2021	
	2019/2020	Budget	Réel	2019/2020	Budget	Réel	2019/2020	Budget	Réel
VENTES									
sous-total 701	990 802	1 896 089	1 950 439	0	0	0	990 802	1 896 089	1 950 439
sous-total 706	220 382	190 100	210 266	25 242	23 000	26 861	195 140	167 100	183 405
sous-total 707	32 757	11 000	9 661	32 703	11 000	9 625	54	0	36
sous-total 708	43 570	29 025	46 288	30 815	18 525	28 286	12 756	10 500	18 002
total comptes 70	1 287 511	2 126 214	2 216 654	88 760	52 525	64 772	1 198 752	2 073 689	2 151 882
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT									
sous-total 743	37 154	36 070	35 006	37 154	36 070	35 006	0	0	0
sous-total 745			180 010			180 010			
sous-total 746	197 737	197 737	197 737	107 282	139 439	107 282	90 455	58 298	90 455
sous-total 748	35 655	2 400	17 503	32 392	2 000	17 503	3 263	400	0
total comptes 74	270 546	236 207	430 256	176 828	177 509	339 801	93 718	58 698	90 455
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE									
sous-total 756	660 269	635 860	645 579	660 267	635 860	645 579	2	0	0
sous-total 758	3 064	0	36 795	2 955	0	36 795	109	0	0
total comptes 75	663 333	635 860	682 374	663 222	635 860	682 374	111	0	0
PRODUITS FINANCIERS									
sous-total 764	1 180	0	1 180	590	0	590	590	0	590
sous-total 768	21 609	19 000	19 849	11 354	8 000	8 099	10 255	11 000	11 750
total comptes 76	22 789	19 000	21 029	11 944	8 000	8 689	10 845	11 000	12 340
PRODUITS EXCEPTIONNELS									
sous-total 775	0	0	1 100	0	0	1 100	0	0	0
sous-total 777	0	0	0	0	0	0	0	0	0
sous-total 778	0	0	0	0	0	0	0	0	0
total comptes 77	0	0	1 100	0	0	1 100	0	0	0
REPRISE AMORT. ET PROVISIONS									
Reprise prov. pour risques et charges	11 494	0	0	11 494	0	0	0	0	0
total comptes 78	11 494	0	0	11 494	0	0	0	0	0
TRANSFERTS DE CHARGES									
sous-total 791	1 143	10 950	7 160	-857	10 950	7 160	2 000	0	0
			12 153			12 153			
total comptes 79	1 143	10 950	19 313	-857	10 950	19 313	2 000	0	0
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	2 256 817	3 028 231	3 370 726	951 392	884 844	1 116 049	1 305 425	2 143 387	2 254 677
RESULTAT	-476 644	378 504	684 774	219 989	2 722	174 083	-696 633	375 782	510 691

Vote Contre : 0

Abstention : 0

3) Dégâts et financement

T CORVASCE explique la situation de « Yoyo » des dégâts avec déjà 1 million de payer à aujourd'hui. La volonté du groupe de financement est de lisser l'effort de facturation en reconduisant la même pression financière que l'an dernier.

Toutes les zones, quasiment, sont déjà à un niveau équivalent de dégâts voire au-dessus de la facture 19/20.

2 hypothèses : 1 -> bracelet SAI à 25€

2 -> bracelet SAI à 30€

T. CORVASCE explique que l'augmentation du prix du bracelet correspond à de la mutualisation or la logique est la responsabilisation.

Lissage par rapport au décalage de la moisson vis-à-vis de la météo

4) Budget prévisionnel

M. NOWAK du cabinet In Extenso présente les budgets prévisionnels.

Hyp 1 : 3 137 394 € de charges, Hyp 2 : 3 137 394 € de charges

5) AG 2022

Dématérialisée du 22 au 25 avril 2022.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapports financiers et bilans comptables clôturés au 30 juin 2021
- Rapport d'activité
- Fixation des prix 2022/2023
- Proposition de fixation des dates d'ouverture et de fermeture pour la prochaine campagne 2022/2023
- Présentation des budgets prévisionnels 2022/2023
- Vote des résolutions
- L'élection des membres du Conseil d'Administration
- Réponse aux questions reçues (50 adh au moins, question adressée par écrit 20 j avt)

Information sur les réunions de Pré AG : le 11 avril à Dommartin, le 13 avril à Brottes et le 20 avril à Saints Geosmes.

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Procédure pour les élections :

La liste déposée doit comporter toutes les candidatures (14 noms). Aucun retrait volontaire ou remplacement n'est autorisé après le dépôt de la liste.

La liste doit également veiller à assurer une représentation homme/femme proportionnelle à celle des adhérents, soit 1 femme au minimum.

Aucun candidat ne peut figurer sur deux listes.

Chaque candidat devra signer une charte des débats disponible sur notre site Internet.

Tous les candidats doivent également déclarer sur l'honneur qu'ils satisfont aux conditions d'éligibilité. Sous sa responsabilité, le responsable de liste effectue ces formalités. Un récépissé de dépôt lui sera remis par la FDC.

Pour être validée, la liste doit être adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception, au secrétariat de la FDC 52 – 16 Rue des Frères Parisot – BP 40137 – 52004 Chaumont Cedex, au moins 20 jours avant les votes de l'AG soit **au plus tard au 1^{er} avril 2022.**

Les professions de foi de listes de candidats seront à envoyer à la FDC **avant le 2 avril 2022** pour être portées à la connaissance de tous les adhérents avant l'AG.

Mise à disposition des professions de foi : site internet, mailing, papier aux réunions de pré-AG.

6) Dossiers en cours

a) SDGC

Bilan des groupes de travail

- plan de chasse (cerfs, chevreuils, sangliers)
- agrainage
- Sécurité et partage de l'espace

Remarque de Corinne par rapport aux veste non orange comme rouge ou rose-> faire plus de communication sur l'importance de la couleur orange.



Sécurité mirador occulté coté Autoroute peu importe la distance du mirador > risque de responsabilité du responsable de chasse qui pourrait laisser la possibilité de tirer.
Communication accrue au printemps vers nos adhérents territoire pour ce côté sécurité et surtout les sociétés le long de l'autoroute.

- **Sangliers**

CLC de décembre non décalées.

Pour les points noirs, T. CORVASCE explique que la seule sanction c'est la battue administrative tôt en saison.

Creuser sur quelque chose de plus simple sur critères et radical sur la battue : demande fdc ou battue faite par la commune.

- **Agrainage**

Maintien du dispositif actuel mais avec plus de contrôle par la FDC. Pour faire le ménage et permettre à ceux qui le font bien de continuer.

- **Cerfs**

Par rapport aux zones périphériques, pas de TP – même traitement.

Gestion sur le massif en prenant en compte quelques cas locaux. Harmonisation oui partout.

Propositions T. CORVASCE :

- 1- 1 bracelet CEF + daguet (1 daguet pour x femelles mais attention au pourcentage de daguet) / 1 bracelet mâles coiffés 15%
- 2- Historique qualitatif à 75cm 20% et un bracelet femelle /faon
- 3- Qualitatif à empauvre, toutes les catégories

La solution sera votée par rapport au SDGC

b) Parc National

T. CORVASCE présente la réunion avec la position du Parc National.

T. CORVASCE l'a alerté sur la facture de dégâts supplémentaire due au manque de chasse dans la RI, que l'on ne paiera pas.

Il ne fera pas de chasse mais de la régulation avec délégation service public aux chasseurs.

Il ne loue pas et fait payer la part dégâts.

Pour le chevreuil, il ne veut pas le chasser. Chasserait uniquement que les sangliers et les grands cervidés.

La FDC va mettre le Parc en garde :

- Sur l'efficacité des chasses pour pouvoir faire la régulation et ne pas avoir d'effet réserve
- Sur la gestion du chevreuil
- Simulation note dégâts.

c) Chasse prolongée

Chasse du sanglier uniquement prolongée jusqu'au 13 mars 2022.

d) SIA

Le SIA est opérationnel au sein des Préfectures à partir de février 2022. La création d'un compte personnel sera obligatoire pour conserver son droit à détenir ses armes.

30 juin 2023 : Date limite pour créer un compte personnel détenteur dans le SIA

Il est à noter qu'à compter de l'ouverture du compte, le chasseur dispose d'un délai de 6 mois pour modifier ou corriger son râtelier.

CC propose d'aider les chasseurs qui n'y arrivent pas ou qui n'ont pas d'informatique.

L'ensemble du Conseil d'Administration est d'accord.

T. CORVASCE le temps de midi.

RDV sur le site de la FDC ou avec administrateur.

e) Aujerzky

T. CORVASCE présente la mobilisation qu'il a lancé pour obtenir un vaccin canin en mobilisant 1€ par chasseur au niveau national.

Il est prêt à faire le tour de France pour trouver des alliés (déjà le département 25)

f) Subvention UNUCR

L'UNUCR a fait une demande de subvention comme d'habitude.

Le Conseil d'Administration propose de reconduire la même subvention que l'an dernier soit 1 200 €

Vote Contre : 0

Abstention : 0

g) Expo des trophées et marché du terroir

Tout est annulé pour 2022 mais on va le faire pour 2023 en collaboration avec le Comité des Fêtes d'Auberive.

h) Manifestation Nationale

La manifestation nationale du 5 mars est annulée.

i) Réseau Loup/Lynx

Suite à la présence avérée de loups dans le département , le réseau Loup/lynx a été lancé et les techniciens ont suivi la formation qui permet de recueillir des indices de présence.

7) Questions diverses

- Hervé LAVENARDE : Par rapport au doublon des demandes pour Monsieur THOMAS Ste Chasse Rupt

CC explique qu'il n'y a pas eu de doublon de demande, la Fédération a bien suivi les demandes : l'une du demandeur sans la surface de la forêt communale et l'autre de la Mairie pour la pat FC.

Pensez à faire une copie des courriers aux administrateurs

- T. MOCQUET : Par rapport à la formation décennale.

La formation en dématérialisé n'est pas encore active. Nous démarrerons dès que possible.

- P. LHUILLIER : appel aux bénévoles pour la formation théorique et complémentaires pratique.

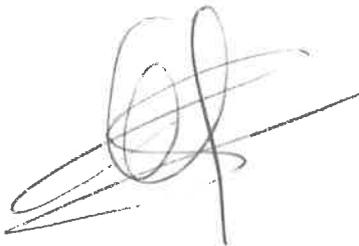
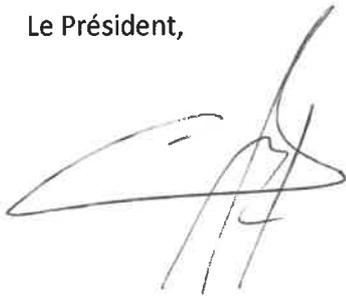
- A. PIGUET : question d'un stand fdc aux JA ? T. CORVASCE a répondu NON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres,



Compte-Rendu du Conseil d'Administration du mercredi 27 avril 2022 en présentiel

Présents : MM. Thomas CORVASCE - Christian BOLMONT – Marc CHAVET - Mme Nelly GUINDOT - Mme Corinne ROBINOT – MM. Thierry MOCQUET – Hervé LAVENARDE – Patrick LHUILLIER – Yves LOMBARD – Mme Florence CARON – MM. Gaston MASSON – Pascal MENETRIER – Ange PIGUET – Guillaume SUDRE et Mme Charlette CHANDOSNÉ.

Excusés : -

Le Président ouvre la séance à 18 h 45.

Thomas CORVASCE salue et remercie toute l'équipe en leur indiquant sa volonté de travailler ensemble, de déléguer, de revoir les missions et de le redire clairement.

Remerciement de la part de tout le Conseil d'Administration à toute l'équipe pour le travail et le dévouement, la réorganisation et la volonté des personnels à faire pour les chasseurs.

Tour de table des administrateurs :

- Présentation de Florence CARON : volonté de défendre notre passion commune – chasse le Grand Gibier en battue et à l'approche (50-50)
- Gaston MASSON : Chasse aussi bien le grand gibier avec des chiens que le lièvre au courant ou encore une chasse atypique qu'est la vénerie sous terre.
- Guillaume SUDRE : secteur varié, chasseur de toutes chasses : grand gibier mais aussi petit gibier et gibier d'eau.
- Yves LOMBARD : chasse aux grands gibiers avec des chiens

1) Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 04 avril 2022

Vote Contre : 0

Abstention : 0

2) Résultat Assemblée Générale 2022

Thomas CORVASCE revient sur le principe de l'AG dématérialisée, de ses attentes. Il y a plus de votants depuis la dématérialisation.

Les réunions délocalisées sont très demandées et très utiles car il y a plus d'échanges qu'en AG.

Yves LOMBARD souhaite remettre une réunion avec les « invités » (Préfet, DDT, Députés, Sénateurs, ONF ...) afin de pouvoir leur présenter la Fédération et leurs actions mais aussi pouvoir les interpellier.

Thomas CORVASCE y est tout à fait favorable et une des réunions délocalisées pourraient voir accueillir les « invités ».

Thomas CORVASCE, par rapport aux cerfs demande une analyse de l'ancien Plan de Chasse par rapport aux cotations pour voir l'âge par UG pour analyser la différence entre la zone historique et les autres zones.

On pourrait voir une modélisation sur la population cerf par rapport à l'économie 15%-25% par Agathe-Sonia ? CEMAGREF ?

3) Election du Bureau

Validation à main levée

Vote Contre : 0 Abstention : 0

Président : candidat Thomas CORVASCE

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vice-Président : Proposition de mettre 4 VP : Marc CHAVEY – Patrick LHUILLIER – Florence CARON et Gaston MASSON

Trésorier : Pascal MENETRIER

Trésorier Adjoint : Christian BOLMONT

Secrétaire : Hervé LAVENARDE

Vote Contre : 0

Abstention : 0

4) Indemnité Président

Le Président peut prétendre à une indemnité. Elle est aujourd'hui de 841.28 € / mois. Le Conseil d'Administration propose de reconduire cette indemnité pour le mandat à venir.

Vote Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil d'Administration propose l'Habilitation de Charlette CHANDOSNE pour gérer les comptes, les opérations courantes ainsi que les achats nécessaire à la FDC avec validation du Président ou Trésorier pour les sommes au-delà de 3 000 € :

Vote Contre : 0 Abstention : 0

5) Secteur Unités de Gestion

Le Président Thomas CORVASCE propose les modifications suivantes :

Florence CARON sur LE VAL, CHANCENAY

Yves LOMBARD sur VILLARS et ORMOY

Guillaume SUDRE sur BOURMONT et BOURBONNE

Gaston MASSON sur LANGRES et FAYL BILLOT

Thomas CORVASCE sur AUBERIVE, ARC DANCEVOIR et ARC CARREFOUR

Patrick LHUILLIER sur ARC GIC et ARC ORMANCEY

Les autres secteurs sont inchangés.

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Gaston MASSON alerte sur le fait qu'il va peut-être avoir un poste de Rolampont à Occey à l'ONF donc toute la zone de Langres. Thomas CORVASCE lui propose, si c'est le cas, de faire le point et de voir une éventuelle incompatibilité entre ses fonctions d'administrateurs et ses fonctions professionnelles. Les secteurs pourront alors évoluer.

6) Commission Fédérale

Thomas CORVASCE propose les commissions suivantes :

**GESTION GRAND GIBIER – DEGÂTS – PREVENTION**

Plan de chasse (évaluation Gestion SDGC, CLC, Points noirs, pré CDCFS)

Responsable : Patrick LHUILLIER

Christian BOLMONT

Marc CHAVEY

Pascal MENETRIER

Yves LOMBARD

Thierry MOCQUET

PETIT GIBIER -GIBIER D'EAU – Aménagements

Conv Pt Gibier, Haies, Agrifaune, ISNEA...

Responsable : Marc CHAVEY

Hervé LAVENARDE

Thierry MOCQUET

Ange PIGUET

PROJET ASSOCIATIF / COMMUNICATION

Nouveaux projets (renouvellement adhérents, féminisation, image de la chasse...), axes de communication, cibles de communication, supports...

Responsable : Gaston MASSON et Florence CARON

Patrick LHUILLIER

Hervé LAVENARDE

Thierry MOCQUET

Ange PIGUET

SECURITE

Sécurité chasse, gd public, cinématir, permis de chasser

Responsable : Pascal MENETRIER

Marc CHAVEY

Nelly GUINDOT

Ange PIGUET

Christian BOLMONT

Revue CHM

CHM, carnet d'ouverture

Responsable : Yves LOMBARD

Patrick LHUILLIER

Marc CHAVEY

Thomas CORVASCE

FORÊT d'OCCEY

Responsable : Hervé LAVENARDE

Christian BOLMONT

Thomas CORVASCE

Ange PIGUET

SDGC

Responsable : Patrick LHUILLIER

Marc CHAVEY

PARC NATIONAL

Responsable : Patrick LHUILLIER

Thomas CORVASCE

Discussion sur les enjeux d'avenir : faire diminuer de la même façon partout les populations SAI pour diminuer la pression financière. Permettre l'accès territoire et éviter que certains territoires se vident en SAI mais aussi en actionnaires.

Pour toutes les commissions, définir les dates de réunion avec représentant et envoi à tout le CA pour info.

7) Représentant de la FDC 52 à certaines instances

FRC GE : Marc CHAVEY et Patrick LHUILLIER en suppléant.

ISNEA : Marc CHAVEY

SAFER : Hervé LAVENARDE

CDAF : Hervé LAVENARDE

CDPENAF : Thierry MOCQUET

CDCFS : Ange PIGUET à la place de Denis ROYER

8) Représentant justice

Conformément à l'article 6 des statuts de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, donne mandat à son Président pour agir en justice dans toutes actions utiles et devant toutes juridictions compétentes.

Le Président prendra les initiatives requises à cet effet et il en fera rapport au Conseil d'Administration.

Vote Contre : 0 Abstention : 0

Transfert missions à Marc CHAVEY pour l'AICA Vitry : Vote Contre : 0 Abstention : 0

9) Correspondants associatifs

Garde Particulier : Pascal MENETRIER

ASCA : Christian BOLMONT

AJCHM : Gaston MASSON

10) Point divers

- **SDGC**

Prochaines réunions :

18 mai 2022 14 h Sécurité/autres utilisateurs

18 mai 2022 17h30 Asso/GIC

Groupe de travail sur le découpage des UG

Discussion du découpage des UG : les Dhuits – Arc Dancevoir/Carrefour

- **J'aime la nature Propre**

Avec la Sté Chasse, le Collège (3 classes)

Samedi 25/06 matin pour le grand public

Concours photo Instagram et Facebook pour susciter auprès des jeunes.

- **FRC**

AG le 24 mai à ATTON

- **Pétition Sénat**

- **Législatives :**

faire un questionnaire à envoyer aux candidats

Petite trame à envoyer au CA : chasse du dimanche ? régulation/chasse des espèces – notion importante ? chasse traditionnelle ou spécialisée (renard, blaireau, ...) ?

- **Expo des trophées / marché du terroir**

Auberive ne se fera plus. Le Conseil d'Administration acte que l'on ne force pas. Pourquoi pas le Château de Joinville en mai 2023.



- **Feuille de route des commissions fédérales**

Pour Commission Fédérale, en ce qui concerne le Projet Asso : Gaston et Florence réfléchissent tous les deux et après organisation de réunions avec Commission pour débattre.

Thomas CORVASCE rappelle que Charlette CHANDOSNE a beaucoup de réseau donc ne pas hésiter à s'en servir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres,

Conseil d'administration
Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne
Du 27/04/22

Liste de présence

NOM/PRENOM	SIGNATURE	POUVOIR
BOLMONT Christian		
CARON Florence		
CHAVEY Marc		
CORVASCE Thomas		
GUINDOT Nelly		
LAVENARDE Hervé		
LHUILIER Patrick		
LOMBARD Yves		
MASSON Gaston		
MENETRIER Pascal		
MOCQUET Thierry		
PIGUET Ange		
ROBINOT Corinne		
SUDRE Guillaume		

